



Santé - Social

Fédération Française de la Santé,
de la Médecine et de l'Action Sociale



Communiqué de Presse

Vers une grève illimitée à la Polyclinique d'Hénin-Beaumont

La désorganisation des urgences entraîne leurs saturations.

La CFE-CGC Santé-Social déclenche une action de sensibilisation et de mobilisation de masse. Après un premier préavis déposé le **21 décembre dernier**, **100% du personnel** des urgences estime ne pas être entendu par la Direction de l'établissement et s'oriente vers une grève illimitée à compter de ce **18 février 2015**.

Des dysfonctionnements organisationnels majeurs entraînent de grandes difficultés dans la prise en charge des patients :

- **Manque de lits** disponibles en **aval** des urgences : déficit d'au moins 20 lits.
- **Arrêt de l'activité de pneumologie sur la Polyclinique de Liévin** (Groupe AHNAC) : répercussion directe sur le nombre de patients fréquentant Hénin-Beaumont.
- Une clinique privée du même périmètre géographique **n'assure plus d'urgences nuits / wd**.

Ce qui a pour conséquences directes :

- Un **afflux de patients** aggravant l'insuffisance chronique de lits d'aval.
- Une **dégradation des conditions d'accueil des patients**.
- Une **dégradation des conditions de travail du personnel soignant**.
- Des **agressions** verbales et physiques dirigées contre le personnel des urgences.

Face à ces difficultés récurrentes, la Direction a pris un certain nombre de décisions positives mais ces mesures ne seront pleinement efficaces qu'à moyen ou long terme. Dans l'attente des résultats espérés, des mesures immédiates restent indispensables. L'employeur doit prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale du personnel des urgences.

De fait, la CFE-CGC demande au nom du personnel :

- un renforcement de l'équipe de nuit en raison de la charge de travail nocturne : **1 aide-soignant** supplémentaire. Cela permettrait d'améliorer la prise en charge des patients.
- la présence d'un **agent de sécurité 24h/24 - 7J/7** est indispensable afin de restaurer un climat de sécurité. Les personnels sont présents pour soigner, non pour être victimes d'agressions. Ces mesures doivent s'intégrer dans un projet qualité qui doit être ambitieux. Elles doivent améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients et assurées les conditions de travail et de sécurité satisfaisantes pour les personnels.



CFE-CGC Santé-Social
39 rue Victor Massé - 75009 Paris
tél. 01 48 78 49 49 - fax 01 40 82 91 31
federation@cfecgc-santesocial.fr

Contact Presse :
Dominique Domzalski
06 98 42 43 07
ddomzalski@numericable.fr

www.cfecgc-santesocial.fr